

Annexe A

Carte de zonage

Ville de Caraquet



Types de zones

- RB - Résidentielle uni et bifamiliale
- RC - Résidentielle multifamiliale
- RM - Minimaison
- MC - Mixte centrale
- ML - Mixte linéaire
- MV - Mixte villageoise
- CV - Commerciale centre-ville
- CR - Commerciale routière
- I- Industrielle
- INS - Institutionnelle
- VI - Villégiature sans roulotte de voyage
- VI-R - Villégiature avec roulotte de voyage
- RR - Rurale résidentielle
- MR - Rurale mixte
- RU - Rurale
- AG - Agricole
- AGM - Agriculture maraîchère
- NR - Naturelle et récréative
- P - Protection

Aménagements spécifiques

- AI - Aménagement intégré
- PP - Proposition particulière

Superposition changements climatiques

- RCC - Retrait aux changements climatiques
- ACC - Adaptation aux changements climatiques

Limites

- Municipalité de Caraquet
- Ancienne municipalité ou DSL
- Cadastre
- Terre de la couronne
- Terre humide et bande de protection de 30 m
- Cours d'eau et bande de protection de 30 m

Champs de captage

- Zone A
- Zone B
- Zone C

Sources :

- CSRPA, 2025
- Valores, 2024
- Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, 2023 et 2025
- Ministère du Développement de l'énergie et des ressources, 2024
- Service Nouveau-Brunswick, 2021 et 2025

Conception : Maryse Trudeau, conseillère en urbanisme, octobre 2025

Approbation : Benjamin Kocyla, UPC, MICU, octobre 2025
Directeur de la planification
Urbaniste professionnel certifié

